



# Défense de l'anarcho-syndicalisme (et de la CNT-AIT) contre les falsifications

**P**eu d'informations en image existent sur le syndicalisme d'action directe dont nous nous revendiquons également. On doit donc saluer la sortie récente d'un film documentaire amateur sur la question : « Et pourtant ils existent - Histoire du syndicalisme d'action directe », de Michel Mathurin (Acracia Film et Atelier du Soir), mai 2007. Il est téléchargeable sur internet : (<http://videobaseproject.net/video115.html> ; voir sur le site de partage emule).

Présentant de réelles qualités pédagogiques, ce documentaire reconstitue l'histoire des organisations ouvrières et syndicales jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Divers militants et deux historiens interviennent et apportent leurs éclairages. On peut cependant s'étonner de commentaires qui abusent le spectateur sur un point de détail : il s'agit de la scission qui a eu lieu au sein de la CNT-AIT en 1993.

Même si c'est la voix du commentateur qui parle au moment que nous incriminons, on doit s'étonner que les deux historiens qui interviennent aient pu cautionner les propos falsificateurs qui sont tenus.

Bon..., certains pourraient estimer qu'il faut laisser tomber. Certes, l'urgence est ailleurs. Mais nous pensons que c'est en conservant vigilance et rigueur que les dominés pourront construire des organisations révolutionnaires cohérentes et efficaces. Et ce n'est pas, au prétexte que les organisations révolutionnaires sont devenues, toutes, groupusculaires, qu'il faut mettre au placard des analyses et critiques de nos propres organisations. C'est en démasquant les erreurs du passé, les mensonges du présent que nous avancerons vers l'émancipation et la reprise en main de nos vies. Si l'on veut un exemple historique, il n'y a qu'à regarder comment, à vouloir aller trop vite, à privilégier l'action et l'efficacité sur la cohérence, la CNT espagnole s'est laissée, en 1936, emportée par des tendances bolcheviques et bureaucratiques [lire à ce sujet l'ouvrage documenté de Miguel Amorós : *Durruti dans le labyrinthe*, 2007, Encyclopédie des Nuisances]. Donc, nous estimons que ce genre de décryptage est nécessaire et utile.

Voici le script d'un extrait du documentaire, ainsi que nos remarques qui visent à rétablir les faits : tout ce que nous avançons est basé sur des documents dont nous pouvons faire copie à qui nous en fait la demande. Comme vous allez le voir, la version présentée dans ce documentaire est partielle : elle vise en fait à réhabiliter la position défendue par la tendance de la CNT dite des « Vignoles » en travestissant et dénaturant la position prise par la CNT-AIT d'une part, en mentant sur la manière dont se sont déroulés les faits d'autre part. Nous avons des désaccords nets avec l'orientation prise et officialisée en 1993 par la CNT Vignoles (pour plus de détails, lire les *Lettre de liaison* n°7 et 8) ; nous avons également des désaccords sur certains points avec la CNT-AIT (lire la *Lettre de Liaison* n°18), points suffisants qui nous conduisent, au G.A.R.A.S., à rechercher une voie différente, qui nous semble plus cohérente, de mise en pratique de l'anarcho-syndicalisme pour espérer parvenir un jour à une société communiste libertaire. Cela ne nous empêche pas aujourd'hui de défendre les positions tenues alors par la CNT-AIT en 1993 puis par l'AIT en 1995 : il s'agit de rétablir les faits. A lire, pour tous les détails, analyses et documents, la brochure « *Pourquoi la scission de 1993 dans la CNT-F? Eclaircissements sur la CNT-Vignoles* » (2000).



Extrait  
pris à partir de la 52<sup>e</sup> minute :

*Commentaire off sur images d'archive :*

« Le développement de la CNT entraîne une crise de croissance. Des camarades imprégnés d'une culture groupusculaire [1] contestent la nature syndicale de la CNT avec celle d'une organisation 100% anarchiste. Ils considèrent que les adhésions doivent être idéologiques et non de classe [2]. Ils remettent en cause la motion stratégique et la tactique temporaire de présentation exceptionnelle à certaines élections professionnelles [3]. Ces camarades vont scissionner au Congrès des 6 et 7 février 1993 [4]. Les régions du Mans, Bordeaux, Toulouse quittent la CNT en maintenant le sigle CNT-AIT [5].

De cette rupture va se réaliser, grâce au mouvement social de décembre 1995, le développement d'une CNT plus syndicaliste. Cela entraîne de nouvelles adhésions et la création de nouveaux syndicats. »

*[Suit une énumération des nouveaux syndicats et une intervention de Michel Deschamps sur la représentativité syndicale].*

*Commentaire off sur images d'archive :*

« 1996. Au Congrès de l'AIT, la CNT Vignoles est exclue de l'Internationale. La CNT-AIT dont le siège est au Mans, est reconnue comme seule section de l'AIT [6]. »



■ Un adhérent du GARAS de Nantes



**[1] Une culture groupusculaire ?**

Au-delà de l'attaque qui ne repose sur aucun fait démontrable 15 ans après les événements, que permet d'avancer une telle affirmation ? D'entrée de jeu, cela permet de psychologiser les motivations des militants de la CNT-AIT : ils seraient donc des tarés qui ne veulent rester qu'entre eux et qui ne veulent ni développer l'organisation, ni, arriver un jour au communisme libertaire. Ridicule ! Accuser les autres d'être « imprégnés d'une culture groupusculaire », c'est vouloir, pour son propre compte, justifier des stratégies de développement contraires aux principes anarcho-syndicalistes, mais pratiqués ou souhaités par la CNT Vignoles : se développer par les élections, dissimuler sa sensibilité anarchiste, entretenir la confusion entre Syndicalisme Révolutionnaire et Anarcho-syndicalisme, vouloir une re-composition avec l'extrême-gauche. Là, c'est sûr, à la CNT-Vignoles, ils sont tout sauf groupusculaire ! Mais pour quelles avancées en direction du Communisme libertaire ? Aucune...

**[6] La reconnaissance par l'Association Internationale des Travailleurs (AIT)**

L'AIT, en décembre 1996, c'est 11 sections : si l'on tient compte des sections en difficulté ou trop éloignées, il reste en fait 5 sections amenées à se positionner sur ce sujet franco-français. 3 votèrent pour l'exclusion de la tendance "Vignoles", 1 demanda un délai de 3 ans pour tout réexaminer, 1 qui aurait dû voter leur exclusion en cas de participation avérée aux élections professionnelles : or, les délégués des "Vignoles" ont nié, ont sciemment menti lors de ce Congrès, alors que divers documents prouvent le contraire : un certain nombre de syndicats se présentaient régulièrement aux élections tant dans le privé que dans le public.

**[2] Une organisation anarchiste ou de classe ?**

Là aussi, cette affirmation ne repose sur rien : aucune décision ou motion n'indique qu'une partie homogène de la CNT d'avant 1993 souhaitait rompre avec une organisation de classe et aller vers une organisation idéologique, purement anarchiste (comme pouvait l'être la FAI dans l'Espagne de 1936). Là aussi, que permet d'avancer cette affirmation ? La fonction de cette attaque est que cela permet, avec le point [1] d'alourdir le cas et de noyer le poisson du point [3], plus difficile à faire passer.

**[3] Le refus des élections temporaires**

La CNT-AIT ne remet rien en cause : elle veut faire appliquer les résolutions de Congrès. La CNT est une Confédération, pas un réseau, et les décisions collectives doivent s'appliquer. Que pratique la CNT-Vignoles ? : des participations aux élections dans le privé comme dans le public, de manière durable, utilisées comme mode principal de développement, et tout cela sans rappeler et expliquer les positions confédérales dans le matériel de propagande. Or, que dit la « Motion stratégie » adoptée en mai 1989 au 23<sup>e</sup> Congrès : « La CNT reconduit le principe de non-participation aux instances représentatives. Sous l'éclairage de ce principe et sous le contrôle des Unions Locales, le Congrès ne reconnaît la pratique de présentation exceptionnelle, tactique et temporaire, à des élections professionnelles, que dans les cas où les droits syndicaux ne seraient pas reconnus dans l'entreprise (Délégué syndical et représentant syndicale au Comité d'Entreprise dans le privé. En ce qui concerne la fonction publique, le problème ne se pose pas, puisque les droits minima sont acquis). [...] Il est entendu que la présentation de candidats ne saurait être interprétée comme un passage obligé, d'autant que les élections professionnelles ne sont pas la garantie d'obtenir des droits syndicaux, et que d'autres formes d'action sont toujours possibles. Les positions de principe et les raisons justifiant l'intervention devront être clairement explicitées dans le matériel de propagande et/ou la déclaration d'intention. »

De plus, avant même cette motion, un bilan –négatif– avait été tiré des expériences menées dans les années 1980 (lire la brochure « Les élections professionnelles contre le syndicalisme », CNT-AIT). Depuis 1989, toutes les élections prises par des syndicats (qui rejoindront en 1993 la CNT-Vignoles) sont donc contraires aux accords collectifs. A quoi donc cela rime-t-il de participer à une structure confédérale, à se réclamer du fédéralisme libertaire, si c'est pour bafouer des décisions collectives, détruire la confédération en ayant des pratiques de réseau ?

**[4] et [5] Ce serait donc la CNT-AIT qui aurait scissionné ?**

Si l'on se fie aux statuts de la CNT (qui, appliqués, permettent à la Confédération de fonctionner de manière fédérale et anti-autoritaire en évitant les coups de force et les pratiques de réseau), c'est bien les partisans des "Vignoles" qui sont les scissionnistes, car les mandatés confédéraux (tous parisiens et pro "Vignoles") ne se sont pas rendus, et malgré l'intervention de l'AIT, à trois instances de décision de la CNT : ils avaient donc scissionné en faisant croire que c'étaient les autres ! Ce ne sont donc pas les Unions Régionales citées qui, en 1993, « quittent la CNT », mais les syndicats des "Vignoles" qui la quittent en bafouant les statuts et en organisant un Congrès parallèle (6-7 fév. 1993) sans inviter les autres. Et ce sont les Vignoles, et non la CNT-AIT, qui ont usurpé le sigle CNT, et même AIT (au moins jusqu'en 1999, soit trois ans après leur exclusion de l'AIT). Très fort !!